

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**du Conseil de la Communauté de Communes ANDAINE-PASSAIS**

Date convocation : 17/06/2022	L'an deux mil vingt-deux, le 23 juin à 19h, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle principale du CIDPA-12, rue Jean Moulin à Juvigny Val d'Andaine sous la présidence de M. JARRY Sylvain,
Nombre de membres en exercice : 37	<u>Etaient présents</u> , Mmes MM. ADDA Françoise, ALLEAUME Philippe, BLOUET Jean- Pierre, BOULENT Daniel, BOURREE Marie-France, BRETON Dominique, CANU Emmanuel, CHEVALIER Manuela, COUPEL Christian, DARGENT Michel, DE VALLAMBRAS Marie-Thérèse, DREUX-COUSIN Virginie, DUBREUIL Benoît,
Nombre de présents : 33	DUMAINE Chantal, EUVELINE Jacques, GAINON Loïc, HAIRIE François, JARRY Sylvain, LAUNAY Didier, LERAY Christophe, LERIVRAIN Bernard, LEROUX Éric, LEROUX Henri, LETELLIER Gislaine, MARTEAU Mildred, MOREAU Bernard, MOREL-GILLOT Dominique, PETITJEAN Olivier, RABLINEAU Jeannine, ROETZINGER Claudine, ROULLEAUX Éric, SERAIS Sylvie, TURCAN Philippe
Nombre de votants : 34	<u>Absents excusés</u> : Mmes MM. BOUVIER-WITTER Françoise, DUREUIL Brigitte, GRANDIN Philippe <u>Présents par procuration</u> : M. BEAUCHEF Régis (pouvoir à M. ROULLEAUX) <u>Secrétaire de séance</u> : Mme ADDA Françoise

## RESSOURCES HUMAINES

### Créations de postes

Mme la vice-présidente en charge du personnel explique que pour les besoins du service, il est nécessaire de créer les postes suivants :

- 1 poste d'adjoint technique territorial, à temps complet (services techniques CDC)
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe, à temps complet (Service administratif CDC)
- 10 postes d'adjoint d'animation, à temps complet, pour accroissement saisonnier d'activité, pour les différents centres de loisir
- 1 poste d'adjoint technique à temp non complet 21,64/35 (Service commun scolaire)
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 28,50/35 (Service commun scolaire)
- 1poste d'adjoint technique à temps non complet 1,58/35 (Service commun scolaire)
- Renouvellement d'un contrat PEC, crée par la délibération n°2021-06-10, pour une durée de 6 mois (Service commun-Commune de Passais-Villages)
- 1 poste, pour le service de la crèche, pour le recrutement d'un agent en contrat d'apprentissage avec signature d'une convention et la prise en charge des frais de formation : le comité technique réuni le 30 mai 2022 a émis un avis favorable.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

➤ **CREE** les postes suivants :

- 1 poste d'adjoint technique territorial, à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>e</sup> classe, à temps complet
- 10 postes d'adjoint d'animation, à temps complet, pour accroissement saisonnier d'activité, pour les différents centres de loisir
- 1 poste d'adjoint technique à temp non complet 21,64/35
- 1 poste d'adjoint technique à temps non complet 28,50/35

-1poste d'adjoint technique à temps non complet 1,58/35

-1 poste, pour le service de la crèche, pour le recrutement d'un agent en contrat d'apprentissage

- **AUTORISE** le Président à signer la convention pour le recrutement d'un apprenti et accepter les conditions, notamment la prise en charge des frais de formation et les modalités de paiement ;
- **AUTORISE** le renouvellement d'un contrat PEC, crée par la délibération n°2021-06-10, pour une durée de 6 mois ;
- **AUTORISE** le Président à accomplir les formalités correspondantes ainsi qu'à signer tous les actes et documents relatifs à cette affaire

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Pour copie conforme,  
Le Président,

